

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de COMBS LA VILLE	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 104	19	+ 640	26	+ 200	1	300	
Voie M4 (hors agglomération)					3	100	
Voie M4 (en agglomération)					4	30	
Départementale 48	21	+ 960	22	+ 722	4	30	
SNCF Paris à Marseille					1	300	

POUR AMPLIATION  
 Pour le Préfet et par délégation  
 L'Attaché, Chef de Bureau



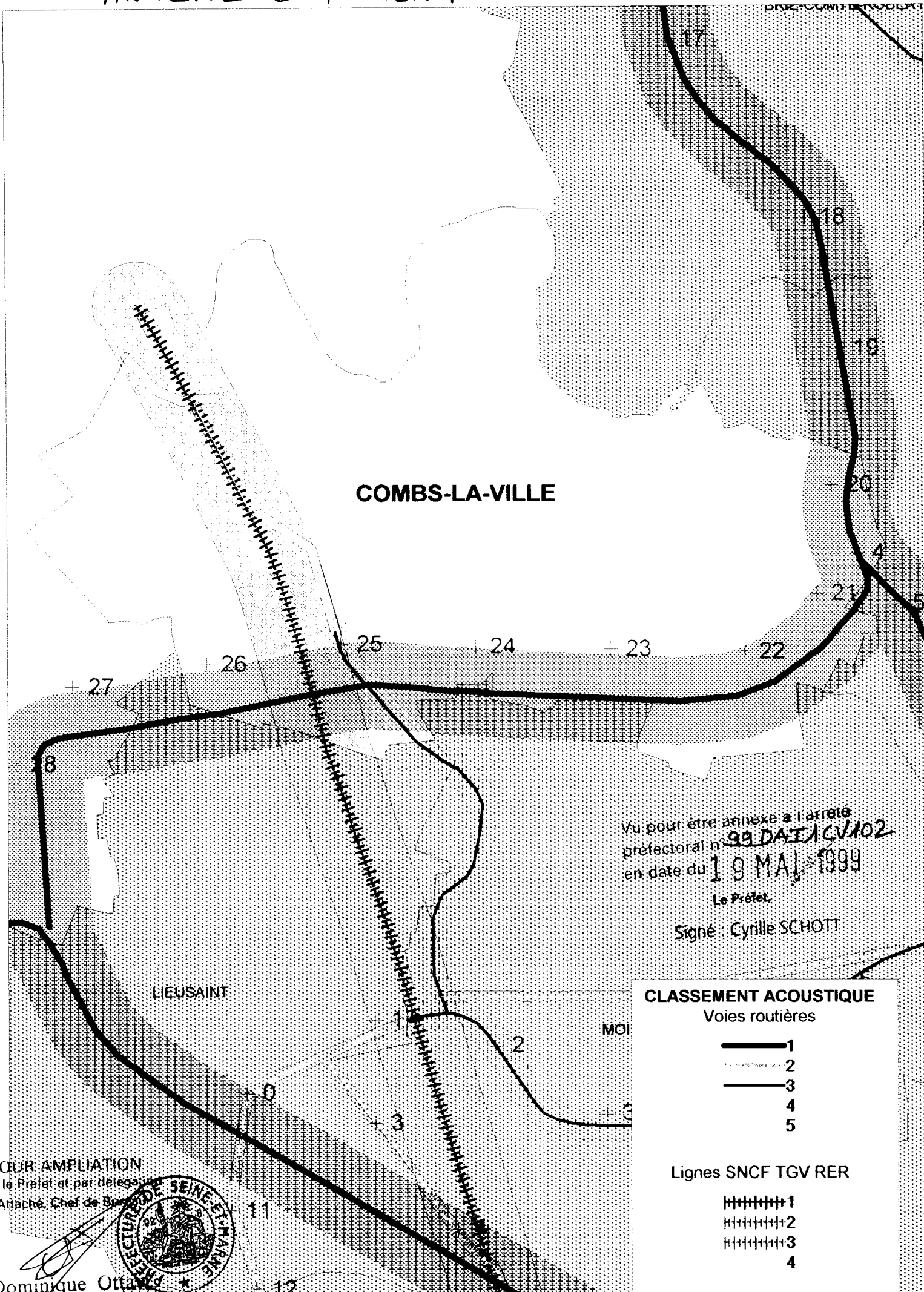
*Dominique Ottavi*

Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DA IACVAD 2  
 en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

# ANNEXE 3 : PLAN



**COMBS-LA-VILLE**

LIEUSAIN

Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 DA 11 CV 102  
 en date du 19 MAI 1999  
 Le Préfet,  
 Signé : Cyrille SCHOTT

**CLASSEMENT ACOUSTIQUE**

Voies routières

	1
	2
	3
	4
	5

Lignes SNCF TGV RER

	1
	2
	3
	4

POUR AMPLIATION  
 pour le Préfet et par délégué  
 L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottaviani